

RENSEIGNEMENTS MEDICAUX

FURNIR LES PHOTOCOPIES DU CARNET DE SANTE OU DE VACCINATIONS

DTP (diphthérie tétanos poliomyélite) obligatoire.

Date du dernier rappel

VOTRE ENFANT PRESENTE-T-IL OU A-T-IL PRESENTE DES PROBLEMES DE SANTE :

- **Maladies**
 - asthme diabète audition vue
 - épilepsie problèmes cardiaques scoliose
 - allergies (préciser)
 - autres (préciser)

- Hospitalisation, préciser :
- Interventions chirurgicales, préciser :
- Trouble « dys », préciser :

VOTRE ENFANT A-T-IL / A-T-IL EU ? :

- Un traitement régulier (joindre l'ordonnance),** préciser :
- Une rééducation** (kiné, orthophonie...), préciser :
- Un Suivi particulier** (psychologue, éducateur...), préciser :
- un **PAI** (Projet d'accueil Individualisé) :
- un **PAP** (projet d'accueil personnalisé) :
- Un dossier MDPH** :
- Un aménagement d'examen** (tiers temps...), préciser :

Un appareil (même occasionnellement : (corset, lunettes/lentilles, appareil dentaire, auditif...), préciser :

Date : Signature des parents ou du responsable :

Informations confidentielles à glisser dans une enveloppe fermée.

**LYCEE THOMAS DUMOREY
FICHE MEDICALE D'URGENCE
ANNEE SCOLAIRE 2018/2019**

NOM de l'élève : **PRENOM :**
Classe : Date de naissance : DP
Régime : interne externe

RESPONSABLES DE L'ELEVE :

Père : Nom : Prénom : Adresse Domicile :
Mère : Nom : Prénom : Adresse Domicile :
Tél. travail : Tél. travail :
Tél. fixe : Tél. fixe :
Tél portable : Tél portable :

Autre responsable :

Nom :
Prénom :
Adresse Domicile :
Tél. :

Personne à prévenir en cas d'absence des parents :

Nom, Prénom : Lien :
Tél :

N° de sécurité sociale de l'élève et adresse du centre

Nom et adresse du médecin traitant : **N° tél :**

En cas d'urgence l'élève sera pris en charge par le centre hospitalier de Chalon sur Saône.
La famille ou le responsable est immédiatement avertie par nos soins.
La famille ou le responsable se doit de prendre en charge son enfant à la sortie de l'hôpital.

Les élèves ne doivent en aucun cas garder avec eux des médicaments.
Ils doivent les déposer à l'infirmerie avec l'ordonnance du médecin.